

APPEL DE CANDIDATURES

Chaires de recherche du Canada – niveau 2

Concours institutionnel

Mise en contexte

À l'automne 2018, de nouvelles Chaires de recherche du Canada ont été attribuées aux universités canadiennes afin de les aider à atteindre leurs cibles en matière d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI) et à mieux soutenir les chercheurs en début de carrière.

De fait, afin d'atteindre ses objectifs, l'UQAM a développé un [Plan d'action en matière d'EDI](#). Elle fait la promotion de l'équité et s'engage à assurer la représentation des groupes sous-représentés ; soit les femmes, les minorités visibles, les personnes en situation de handicap et les autochtones. Elle favorise également les candidatures présentées par des personnes de toute orientation et identité sexuelles et quiconque possède les compétences et les connaissances nécessaires pour travailler efficacement en collaboration avec des communautés diversifiées.

Appel de candidatures

L'UQAM lance un concours pour combler 5 nouvelles Chaires de recherche du Canada (CRC-EDI) : 4 chaires CRSH et 1 chaire CRSNG. Ces chaires de niveau 2, d'une valeur de 100 000 \$ par année, sont d'une durée de cinq ans et renouvelables une fois. Pour ce concours, l'UQAM vise spécifiquement des candidatures issues du sous-groupe des femmes, des minorités visibles, des personnes en situation de handicap et des autochtones afin d'atteindre les cibles fixées par le Programme des chaires de recherche du Canada.

Les dossiers devront s'insérer au sein des thématiques suivantes : Intelligence artificielle et mégadonnées; Risque, environnement, énergie et changement climatiques; Innovation sociale / entrepreneuriat à impact; Études autochtones; Questions de genre et de sexe; Technologies éducatives; Cognition et apprentissage; Diversité culturelle; Milieu de vie intelligent; Santé et mieux-être individuel et collectif.

Admissibilité

Sont admissibles tous les professeurs, professeurs embauchés depuis le 1er janvier 2017 (incluant les nouvelles embauches de l'année 2019) qui sont issus des groupes sous-représentés décrits plus haut. Les personnes candidates doivent être de nouveaux chercheurs ayant obtenu leur doctorat depuis moins de 10 ans au moment de la mise en candidature. Les personnes candidates qui ont obtenu leur diplôme de doctorat depuis plus de 10 ans (avant 2010) et dont la carrière a été interrompue en raison, entre autres, d'un congé de maternité, d'un congé parental, d'un congé de maladie prolongé ou d'une formation clinique peuvent faire examiner leur admissibilité selon le processus de justification demandé par le Secrétariat des programmes interorganismes à l'intention des établissements ([Justification de la chaire de niveau 2](#)) en contactant Philippe Pierret au Service de la recherche et de la création (pierret.philippe@uqam.ca). L'institution reconnaît en effet l'incidence légitime que les congés de maternité ou de maladie peuvent avoir sur le dossier de réalisations en recherche de la personne candidate. L'institution souligne qu'il sera dûment tenu compte de ces congés au cours du processus d'évaluation.

L'Université du Québec à Montréal souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi. De fait, elle invite les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles, des minorités ethniques et les personnes en situation de handicap qui répondent aux exigences du poste à soumettre leur candidature à cet appel. Les personnes qui s'identifient à l'un ou l'autre de ces groupes sont conviées à remplir le questionnaire d'identification – Accès à l'égalité en emploi disponible à l'adresse suivante : www.rhu.uqam.ca/visiteurs/egalite/QuestionnaireAccesEgalite.pdf et à l'envoyer à egalite@uqam.ca.

Calendrier

Envoi de l'appel de candidatures aux directeurs de départements	23 avril 2019
Dépôt du dossier de candidature par les candidats au vice-doyen à la recherche de la faculté concernée	26 août 2019
Dépôt du dossier de candidature par les candidats au Service de la recherche et de la création à l'attention de Philippe Pierret	15 septembre 2019
Réunion du Comité institutionnel des Chaires de recherche du Canada et recommandations	Début octobre 2019
Dépôt des recommandations au Comité du rectorat	Octobre 2019
Début de l'élaboration des dossiers pour le programme des Chaires de recherche du Canada	1 ^{er} novembre 2019
Dépôt final des dossiers au programme des Chaires de recherche du Canada à Ottawa	20 avril 2020

Pour la période comprise entre le 1^{er} novembre 2019 et le 20 avril 2020, un échéancier plus précis sera proposé à toutes les personnes candidates sélectionnées.

Dossier de candidature

La personne candidate devra être un excellent chercheur émergent de calibre mondial qui a fait preuve d'une créativité particulière en recherche. Elle devra démontrer avoir le potentiel nécessaire pour se tailler une réputation internationale dans son domaine de recherche au cours des cinq à dix prochaines années.

Le dossier de candidature devra inclure un CV ainsi que les informations suivantes (3 pages maximum – références 1 page en sus) :

- Le titre de la Chaire de recherche du Canada
- Le choix de l'organisme subventionnaire (CRSH ou CRSNG)
- La description du programme de recherche:
 - * Énoncer les objectifs explicites du programme de recherche;
 - * Expliquer l'importance et l'originalité de la recherche proposée;
 - * Démontrer le caractère structurant du programme de recherche en fonction des thématiques citées plus haut ainsi que des axes prioritaires de la faculté et du département;
- Les stratégies pour recruter, former et retenir les étudiant.es.

Le curriculum vitae doit faire état des subventions obtenues, des publications des cinq dernières années et de l'encadrement des étudiants.

Les CV acceptés sont : CV commun canadien formaté selon les consignes du FRQ, CRSH, CRSNG, IRSC ou un CV du conseil fédéral correspondant au domaine de recherche de la candidate, du candidat (CRSH, CRSNG).

Une résolution d'appui de l'assemblée départementale doit être envoyée à Philippe Pierret au plus tard le 30 septembre 2019.